

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ORGANISATION DE VISITES DANS LES EHPAD : MOBILISONS-NOUS

Bourg-en-Bresse, le 23 juin 2020

Suite aux annonces du Président de la République le 14 juin 2020, les résidents d'établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (Ehpad) peuvent à nouveau recevoir la visite de leurs proches, selon une organisation propre à chaque établissement et en fonction de la situation sanitaire sur place.

La mise en place des visites, compte tenu des circonstances épidémiologiques, nécessite l'application de protocoles sanitaires rigoureux, afin de limiter la transmission du virus. Pour soulager les soignants de cette organisation, leur libérer du temps de soin et pour permettre au maximum de résidents de recevoir des visites, des associations de sécurité civile (Croix blanche, Croix rouge et Protection civile) et des sapeurs-pompiers se sont mobilisés ces dernières semaines.

Aujourd'hui, compte tenu de la reprise des activités professionnelles, les bénévoles viennent à manquer.

Aussi, toute personne, majeure, qui souhaite donner gratuitement de son temps pour aider à l'organisation des visites dans les EHPAD, est invitée à se signaler auprès de la plateforme France Bénévolat des Pays de l'Ain, en envoyant un mail à bourgbenevolat@gmail.com

Les missions confiées viseront exclusivement à la sécurisation des visites et à l'accueil des familles, sans aucun acte de soins, et avec les équipements de protection adéquats.

En lien avec France bénévolat des Pays de l'Ain, le Secours catholique cherchera à mobiliser son équipe de bénévoles sur ce même objectif.

Contacts presse :

Association France bénévolat des Pays de l'Ain
bourgbenevolat@gmail.com

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse
04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

Conseil départemental
04 74 22 98 33
celine.moyne-bressand@ain.fr

Préfecture
Tél : 04 74 32 78 33 / 66
pref-communication@ain.gouv.fr

45 avenue Alsace-Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

   @Prefet01

www.ain.gouv.fr